Ecrit par Echo du Mardi le 4 août 2023

LES CROQUETTES AUJORAS/MAISON LESAGE CHOCOLATERIE DU MONT VENTOUX SARL



Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 4 août 2023

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 4 août 2023 sous réserves d'incidents

Notaire

Étude de Maitres
Stéphanie
JEANJEAN-BOUDON,
Henri PASSEBOIS et
Olivier JEANJEAN,
Notaires associes,
à CARPENTRAS,
100 Avenue Wilson

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 4 août 2023

Suivant acte reçu par Maître Henri PASSEBOIS, Notaire Associé de la SCP « Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, Henri PASSEBOIS et Olivier JEANJEAN, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à CARPENTRAS, 100 Avenue Wilson, le 20 juillet 2023, enregistré à AVIGNON, le 27 juillet 2023, volume 2023N, n°1550, a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée **LES CROQUETTES AUJORAS**, dont le siège est à MORIERES-LES-AVIGNON (84310) 756 route de Realpanier, SIREN n° 712 620 822 RCS d'AVIGNON.
A : La Société dénommée **MAISON LESAGE CHOCOLATERIE DU MONT VENTOUX**, Société à responsabilité limitée au capital de 10000 €, dont le siège est à SARRIANS (84260), 1604 route de Vacqueyras, SIREN n° 849 872 692 RCS d'AVIGNON.
Désignation du fonds : fonds de commerce de fabrication distribution et biscuiterie spécialisée confiserie et chocolat sis à MORIERES-LES-AVIGNON (84310), 756, Route de Realpanier, connu sous le nom commercial LES CROQUETTES AUJORAS.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT MILLE EUROS (100?000,00 EUR).
Entrée en jouissance le 20 Juillet 2023.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège de l'Office Notarial de Me Pauline Chiapello Notaire à AVIGNON (84000), 15, rue Armand de Pontmartin BP 475 où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !